

Toujours pour souligner la mise en route de la béatification du père Louis Querbes, voici, du frère Robert Bonnafous, tiré de LOUIS QUERBES (UN FONDATEUR CONTRARIÉ, TOME II), un texte où Querbes présente un recueil de cantiques à l'usage des paroisses :

« LA LYRE PAROISSIALE »

Le recueil des *Cantiques*, publié en 1825, fut un succès : il connut au total 15 tirages. Mais de nouveaux cantiques paraissaient, qui rendaient quelque peu désuets des textes dont certains étaient déjà anciens en 1825. Une refonte complète s'imposait. Le P. Querbes avait-il pensé à s'atteler à ce travail, malgré le chantier déjà ouvert du Commentaire des statuts ou bien une proposition reçue de l'éditeur Migne fut-elle le déclic provocateur ? En 1853, Migne publie un *Dictionnaire de plain-chant et de musiques d'Église*. En 1855, il cherche à donner au public un recueil de cantiques et de noëls et s'adresse au P. Querbes : « Combien connaissez-vous de cantiques en tout ? Sont-ils en français ou en patois ? De quel temps et de quel pays ? (...) Avez-vous aussi des cantiques protestants ? (...) Si vous pouviez vous charger de ce dictionnaire de cantiques, combien de temps demanderiez-vous pour le préparer, et quels honoraires ? ». Si, comme il semble bien, la lettre rebondit sur une information reçue de la part du P. Querbes, le scénario pourrait être le suivant : ayant souscrit un abonnement aux encyclopédies Migne, la réception du tome consacré au plain-chant a pu faire naître chez lui l'idée de diffuser le recueil rénové des cantiques par l'éditeur de Paris. La lettre de l'éditeur répondrait ainsi à une offre. Le P. Querbes n'a pas été le maître d'oeuvre du *Dictionnaire de noëls et de cantiques*, mais il a laissé un manuscrit prêt à être livré à l'imprimeur : la *Lyre paroissiale*.



La lyre est, avec la harpe, le plus ancien des instruments de musique à cordes pincées.

Quoi de plus à-propos que le recours à cet instrument de musique pour une compilation de plusieurs centaines de chants.



Des travaux préparatoires durent être d'abord menés avant d'arriver à l'ultime version du manuscrit : textes d'introduction, consultations de recueils, fiches, tables, notes diverses, etc. L'opération n'a pas la complexité de l'*Ordo* mais elle a demandé à l'auteur de la patience et l'art du classement.

L' *Avis* d'introduction se réfère au recueil de 1825 et résume les objectifs de l'auteur : *Le chant des cantiques, si recommandé dans les livres saints, semble devenir, de nos jours, de plus en plus familier, dans les paroisses, aux fidèles et à la jeunesse Chrétienne, à la faveur des exercices pieux des missions, des mois de Marie, etc. C'est donc une chose utile que d'en présenter un choix plus étendu que ceux qui ont été faits jusqu'à présent, et notamment que celui qui fut publié à Lyon, il y a trente ans environ sous le titre de ['] Cantiques des Paroisses ['], et dont les tirages nombreux et successifs ont montré qu'il a été très répandu.*

Le titre de celui-ci annonce assez bien que ce n'est qu'une compilation à laquelle ont apporté leur contingent toutes les collections de ce genre, soit anciennes, soit modernes, qui nous sont tombées sous la main. Il faut pourtant en excepter les productions de quelques auteurs récents qui ont fait acte de propriété en les publiant. Mais l'habile P. Lambillotte et d'autres du même mérite nous ont dédommagé de cet interdit. On ne sera donc pas étonné de trouver ici, à côté de poésies vraiment lyriques, dont la beauté, la grâce ou la majesté transportent et ravissent l'esprit cultivé, des opuscules simples et populaires que leur naïveté et leur ingénuité touchantes empêchent d'exclure d'un livre de cantiques. Les corrections et additions ont toutes été faites dans le dessein de rendre ces chants pieux dignes de leur objet.

Une rapide initiation au solfège définit notes, signes musicaux, clés, mesures, etc. Elle se termine par *cette observation* : *Pour bien chanter, il faut : 1) Chanter juste : solfier avec soin le morceau de musique avant que de le redire avec les paroles. 2) Avoir égard au caractère général de la poésie et suivre fidèlement le mouvement indiqué par l'auteur.*

3) Chercher à rendre, par les inflexions de la voix, le sens particulier de chaque vers, à moins que l'on ne chante en chœur. 4) Avoir égard à l'accent musical, c'est-à-dire au degré de force ou de faiblesse qu'il y a à donner à certaines notes ou phrases de la mélodie, piano ou forte, etc. 5) Observer la prosodie et la ponctuation. 6) Bien articuler les paroles.

Le manuscrit ne renferme pas le texte entier des 772 cantiques qu'il recense. Des renvois à 40 recueils allégeaient le travail de copiste mais auraient obligé l'ouvrier de l'imprimerie à suivre, avec le risque d'erreur, une numérotation en chiffres romains et une codification par une ou plusieurs lettres. Viennent ensuite les *Tables alphabétiques des strophes pour servir de timbres aux diverses coupes des Cantiques notés de la Lyre paroissiale*. La *Lyre*, comme le recueil de 1825, distingue les paroles des cantiques et les airs sur lesquels ils se chantaient. On commençait pourtant à l'époque à écrire, comme on le fera systématiquement plus tard, avec un air propre au cantique. Le P. Querbes établit un classement des textes en établissant des strophes modèles selon le nombre de vers dans une strophe, le nombre de pieds par vers, l'agencement des rimes, etc. Chacune des 328 fiches, dites *fiches de coupes*, reproduit une strophe modèle, établit la liste des cantiques qui correspondent à ce type, donne les références aux recueils où les textes ont été publiés. Elle précise enfin les airs possibles sur lesquels ils peuvent être chantés.

Le manuscrit s'achève par deux tables : la liste alphabétique établie selon le premier vers des cantiques, une seconde table selon les coupes. Il semble manquer un troisième index que le DQ 644 possède sous l'intitulé de *Table des titres*, c'est-à-dire le classement des cantiques selon les thèmes ou le temps liturgique.

Cette rapide présentation ne rend pas

compte de l'importance du chantier ouvert. Le manuscrit achevé, ou prêt à l'être, et les brouillons successifs qui le préparent représentent près de 800 fiches, les tables alignent plus de 700 titres chacune, de plus, le mode de numérotation par chiffres romains n'a pas dû simplifier la tâche : si XI s'écrit aussi aisément que 11, CLXXVIII prend plus de temps et d'attention que 178!

DEUX AUTRES MANUSCRITS

Ils n'appartiennent pas à la *Lyre* ou au *Cantiques* mais en sont complémentaires. Ils semblent être à l'usage du P. Querbes, du moins le premier. Tous les deux reproduisent une sélection de chants, paroles et musiques.

Le P. Querbes fit relier ensemble l'édition de 1843 des *Cantiques* avec un exemplaire des *Airs notés* et un supplément manuscrit de 63 pages comprenant 77 cantiques, textes et musiques. Le livre, relié en cuir, fut protégé par une enveloppe de serge noire, cousue quelque peu grossièrement, comme un homme peut le faire. On a là, selon toute vraisemblance, un exemplaire dont se servait le P. Querbes.

Le second recueil manuscrit, intitulé *Nouveau choix de cantiques chantés à Vourles dont les paroles ou les airs ou leurs parties ne se trouvent pas dans les Cantiques des paroisses*. Il propose 79 chants et 95 airs. Tous les airs sont harmonisés à 2, 3 ou 4 voix. Comme il s'y trouve le célèbre *Minuit, Chrétiens*, le recueil est postérieur à 1847.

La méticulosité avec laquelle ont été tracées de toutes petites lettres dans les manuscrits des cantiques, le soin avec lequel les notes et les signes musicaux sont placés sur les portées, les tableaux complexes de l'*Ordo*, la régularité et la lisibilité de l'ensemble font de ces deux manuscrits des chefs-d'oeuvre de calligraphie. ■